

***N°08 - Rapport annuel sur le
prix et la qualité du service
public de prévention et de
gestion des déchets
ménagers et assimilés de la
métropole
Aix-Marseille-Provence***

Rapporteur M. Bastide

M. BASTIDE : Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de la Communauté du Pays d'Aix pour l'année 2016 a été transmis à la ville le 29 décembre 2017. Il est proposé au Conseil Municipal de reconnaître que chacun des Conseillers Municipaux a été destinataire, avec l'envoi de la convocation et de l'ordre du jour du présent Conseil Municipal, du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de la Communauté du Pays d'Aix pour l'année 2016.